

Nombre de Membres

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
11	11	10	10

Séance du 31 AOÛT 2026

L'an deux mille vingt-six, le TRENTE-ET-UN AOÛT à VINGT heures TRENTE minutes, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de :

M. MORDELET Charles-Antoine, Maire en exercice.

Présents : Mmes BARTIAUX Claudine, CHAUVIN Hélène, GRADASSI Colette HEBRARD Valérie, et MM. BAGARRE Jean-Pierre, LACROIX Matthias, GARENCE Jacques, GARRON Patrice, MORDELET Pierre.

Absents représentés :

Absents excusés non représentés : TROIN Katia
Mme HEBRARD Valérie a été nommée secrétaire.

Date de la Convocation

14/08/2026

Objet de la délibération

Délibération n°46/2026 : FONCIER : ACQUISITION DE PARCELLES EN ZONE NATURELLE

Monsieur le Maire fait part au conseil de la proposition de Monsieur Éric BRUNIAS pour céder à la commune des parcelles situées en zone naturelle.

Section	N°de Plan	Adresse	Contenance			Nature de culture
			HA	A	CA	
A	1053	LA RUISSE		02	54	Terres
A	1058	LA RUISSE		07	37	Taillis sous futaies
A	1062	LA RUISSE		03	60	Landes
A	1065	LA RUISSE		07	90	Landes
A	1067	LA RUISSE		01	10	Terres
A	1122	LA RUISSE		06	42	Landes
A	1124	LA RUISSE			58	Terres
A	1125	LA RUISSE		03	60	Landes

Monsieur le Maire explique que compte-tenu de l'emplacement de ces parcelles et de leur zonage au PLU actuellement en vigueur, le prix de 1500 euros a été convenu avec le propriétaire.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des votants :

ACCEPTE la proposition de Monsieur BRUNIAS Éric

DEMANDE à Monsieur le Maire d'en informer Monsieur BRUNIAS Éric

DÉSIGNE l'Office notarial de Riez pour la préparation et la signature de l'acte.

DONNE POUVOIR à Monsieur le Maire pour signer tout document relatif à ce dossier.



Fait et délibéré à Aiguines, les jour, mois et an susdit
Le Maire, Charles-Antoine MORDELET